

# **LE CONTRAT DE CANAL**

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

Réunion du 21 janvier 2015

## La Bourgogne, terre d'itinérance

- Infrastructures de transport nombreuses et variées, principalement sur l'axe Nord Sud
- Située entre deux bassins touristiques importants : l'Île de France et Rhône Alpes, non loin de la Belgique, des Pays Bas, de l'Allemagne, de la Suisse
- Filières touristiques se prêtant aux déplacements : *l'oenotourisme* (Routes des Vins, label Vignobles et Découvertes, futur classement UNESCO !), *le cyclo-tourisme* (réseau de véloroute, dont le Tour de Bourgogne à Vélo® et l'Eurovélo 6), *la plaisance* (réseau de 1000 km de voies navigables)...



# Le tourisme fluvial en Bourgogne ?

Une « pépite » régionale, ancrée dans son histoire et porteuse d'avenir pour tous les territoires



# Un réseau connecté

---





## Des retombées économiques importantes

---

**47 millions d'euros (année 2009)**



Tourisme fluvial

Poids économique  
et clientèles

 Bourgogne  
TOURISME

*En moyenne 27 km par jour pendant les escales (2)  
à pied ou à vélo,  
pour le ravitaillement, les visites de villages,  
sites ou caves, le restaurant, les balades, ...*

*Des séjours longs, en moyenne de 9 jours !  
A 71% en aller-retour, en famille ou entre amis.*

Grâce à des atouts bourguignons :

- La qualité paysagère et patrimoniale
- L'accueil des éclusiers
- Un réseau bien connecté, accessible

## Les conditions de cette réussite

- Le bouclage et la continuité des itinéraires
- La qualité des voies et leur entretien

### Et surtout :

- Le niveau de services
- Et l'information



## En septembre 2012...

---

A l'issue de 3 ans d'expérimentation de gestion des canaux, la région Bourgogne, chef de file du développement économique confirme sa volonté de :

« Faire émerger et prospérer en Bourgogne une **DESTINATION ECO-TOURISTIQUE** structurée et dynamique, qui répond aux attentes des clientèles par une offre adaptée, basée sur des activités touristiques diversifiées **SUR et AUTOUR de l'EAU.** »

## La stratégie de valorisation touristique

Stratégie régionale de valorisation touristique des canaux et rivières navigables de Bourgogne



la "Valo Cano"

### → 4 grands objectifs

- ❶ Promouvoir la destination
- ❷ Améliorer l'offre de services « sur l'eau »
- ❸ Favoriser et améliorer les activités et les services « autour de l'eau »
- ❹ S'organiser pour mettre en œuvre la stratégie

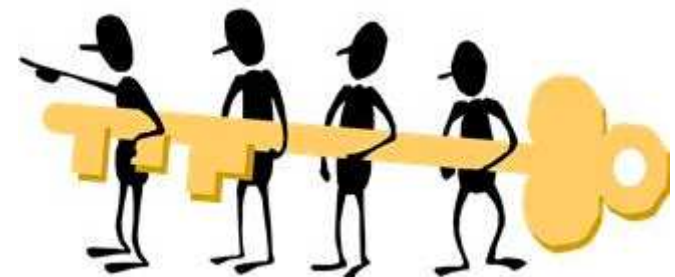


## Le contrat de canal, l'un des outils de mise en œuvre

Mais de quoi s'agit-il ?

*Un moyen d'inciter toutes les collectivités et acteurs reliés par une même voie d'eau à imaginer un projet commun et coordonner leurs actions, dans une vision de moyen terme, et permettant d'irriguer largement les territoires traversés*

C'est une structure + une stratégie pour le développement d'une voie d'eau



## Une structure de gouvernance par voie d'eau...

---

- Rôle de coordination et d'animation des territoires et de mise en œuvre des objectifs du contrat de canal (déclinaison de la stratégie régionale)
- Toutes les voies d'eau sont concernées, y compris celles interrégionales comme la Saône



## ... et son contrat de canal (ou de développement fluvestre)

---

- Déclinaison de la stratégie régionale à une échelle territoriale, en fonction des spécificités et particularités de chaque voie d'eau
- Engagement entre la structure de gouvernance et la Région, permettant la mise en œuvre d'un plan d'actions propre à chaque voie navigable
- Signé par d'autres parties prenantes (VNF, éventuellement le Département...)
- Financement mobilisé par la structure de gouvernance auprès des différents financeurs pour la mise en œuvre de ce programme d'actions



## Quelques exemples de contenu d'un contrat de canal virtuel...

---

- Un schéma directeur des aménagements : ports et haltes, sites touristiques, lieux de baignade... (**pièce angulaire du contrat**)
- Un programme de gestion des déchets et des eaux usées : installation de bornes de tri sélectif, de pompes à eaux usées... (**enjeu de l'éco destination**)
- Promotion de la destination via le site internet « Rivages de Bourgogne » de Bourgogne Tourisme
- Un état des lieux des commerces et services à proximité de la voie d'eau : zones de carences à combler
- Des actions de sensibilisation du patrimoine naturel et architectural de la voie d'eau
- Le développement des offres de loisirs et d'activités ludiques le long du canal et sur les lacs réservoirs (lieux de baignade, location de bateaux électriques à l'heure...)
- La sensibilisation des prestataires aux flux apportés par la plaisance et le cyclotourisme : « rapprocher » les commerces du canal (commerces itinérants, marchés...) pour davantage de retombées économiques
- Le développement de liens avec les sites touristiques du territoire : réseau « chéquier canal », navettes...
- Une information similaire et fiable à l'échelle d'une voie d'eau (« canal numérique »)...



## Financement régional

---

- Fonctionnement

Aide à l'élaboration du contrat : 25 000 € de fonctionnement (Région) pour la structure de gouvernance afin de finaliser le contrat et organiser la gouvernance

Aide FEADER complémentaire pour le fonctionnement de la structure de gouvernance (sous réserve adoption en septembre 2015)

- Investissement

Sous réserve adoption du budget, 40% maxi d'aide régionale pour les investissements prévus au titre du contrat, qu'ils soient portés par des acteurs publics ou privés (avec limite De Minimis pour les PME)

Aide FEADER complémentaire pour les projets (sous réserve adoption), voire FEDER pour les aspects numériques

- Les dossiers sont déposés par les maîtres d'ouvrage à la Région et auprès d'autres cofinanceurs potentiels

## Durée et fonctionnement

---

- Durée du contrat : 5 ans

Fonctionnement :

- Au quotidien : pilotage et animation à l'appréciation de la structure de gouvernance
- Mise en place d'un comité annuel de suivi du contrat



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**